



**Isabelle Rauch,**  
Députée

9<sup>ème</sup> circonscription de la Moselle

-----  
[www.isabelle-rauch-deputee.fr](http://www.isabelle-rauch-deputee.fr)



## Informations économiques COVID-19

Nouvelle formule hebdomadaire  
Semaine du 18 au 24 juin 2020

---

### Commande publique : une ordonnance pour tenir compte des difficultés des entreprises

l'ordonnance n°2020-738 du 17 juin est venue introduire des dispositions importantes notamment :

- **Entreprises en redressement judiciaire** : elle autorise les entreprises en redressement judiciaire à participer aux procédures de mise en concurrence sans avoir à prouver qu'elles ont été habilitées à poursuivre leur activité pendant la durée du contrat - jusqu'au 10 juillet 2021 ;
- **Quota PME-artisans** : les acheteurs publics seront tenus de réserver aux PME et aux artisans l'exécution d'au moins 10% de la valeur estimée de leurs marchés globaux, ce qui permettra de soutenir les PME touchées par la crise - jusqu'au 10 juillet 2021 ;
- **Baisse du chiffre d'affaires** : Les acheteurs publics ne doivent pas tenir compte dans l'appréciation des candidats de leur capacité financière et de la baisse du chiffre d'affaires intervenue durant la crise sanitaire - jusqu'au 31 décembre 2023.

(source : ministère de l'Economie et des Finances)

---

### Reprise d'activité et emploi : un retour progressif à la normale qui nécessite le maintien du chômage partiel

En mai, la reprise a été réelle et progressive, tirée par le commerce et la construction. Le retour à la normal, essentiel pour maintenir l'emploi, est toutefois loin d'être acquis. Le chômage partiel a encore été massivement utilisé, avec 7,8 millions de salariés qui l'ont été au moins une fois dans la mois. Le nombre d'heures chômées représente moins de la moitié de celles du mois d'avril, pour un coût de 4,8 milliards d'euros. Près de 17 milliards d'euros ont été consacrés au chômage partiel depuis le mois de mars.

Retrouvez l'étude de la DARES, ici :

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/tableaux-de-bord/le-marche-du-travail-pendant-le-covid-19/enquete-acemo-pendant-la-crise-sanitaire-covid-19/article/activite-et-conditions-d-emploi-de-la-main-d-oeuvre-pendant-la-crise-sanitaire-119512>

(source : ministère du Travail)

---

## **Bruno LE MAIRE favorable à une prime à l'embauche des jeunes**

700.000 jeunes vont entrer sur le marché du travail à la rentrée. Pour les soutenir, le ministre de l'Economie et des Finances se déclare favorable à une prime à l'embauche, dès le mois de septembre.

(source : compte Twitter de Bruno LE MAIRE)

---

## **Un plan d'action pour relocaliser les industries de santé en France**

Renforcer les capacités nationales de recherche thérapeutiques, augmenter les capacités de production françaises, sécuriser l'accès aux produits de santé, anticiper d'autres crises sanitaires à l'échelle européenne : telles sont les grandes lignes du plan d'action présenté par le Gouvernement, dont le détail figure ici :

[https://minefi.hosting.augure.com/Augure\\_Minefi/r/ContenuEnLigne/Download?id=3131D866-B8A6-487A-92CE-C9F9FDE9CC2D&filename=2214%20-%20CP%20Plan%20d%27action%20Industries%20de%20Santé.pdf](https://minefi.hosting.augure.com/Augure_Minefi/r/ContenuEnLigne/Download?id=3131D866-B8A6-487A-92CE-C9F9FDE9CC2D&filename=2214%20-%20CP%20Plan%20d%27action%20Industries%20de%20Santé.pdf)

(source : ministère de l'Economie et des Finances)

---

## **Le neutralisation fiscale des jours télétravaillés devrait être étendue jusqu'au 31 août 2020**

Telle est la réponse, pour l'instant officieuse, transmise à la Députée Isabelle Rauch par le Secrétariat d'Etat aux Affaires Européennes, à la suite de ses sollicitations. La confirmation formelle est attendue pour les jours à venir.

(source parlementaire)

---

## **Après ce bulletin d'informations économiques, l'équipe d'Isabelle RAUCH restera à votre disposition**

Après 36 bulletins quotidiens et 5 bulletins hebdomadaire, cette publication exceptionnelle, liée à la crise du COVid-19, s'arrête. Isabelle RAUCH continuera de vous tenir informés, via son site internet <https://www.isabelle-rauch-deputee.fr>, ainsi que ses publications sur Facebook et LinkedIn.

Tout besoin d'accompagnement spécifique ou d'information peut être sollicité à l'adresse suivante : [isabelle.rauch@assemblee-nationale.fr](mailto:isabelle.rauch@assemblee-nationale.fr)

Emmanuel BERTIN, rédacteur de ces 41 bulletins et collaborateur parlementaire, assurera le suivi de vos demandes et vous recevra sur rendez-vous.

Merci de votre lecture fidèle et des nombreuses appréciations positives portées sur cette initiative.

